

Le XVI^e siècle-3. Suite : les enfants d'Antoine.

Antoine, baron de Meilhaud, était mort à 43 ans en 1573.

Leur père mort à 43 ans, leur mère Françoise de Mailly morte en 1574, les quatre enfants d'Antoine Yve (IV), Isabelle, Angélique et Jeanne, sont encore mineurs.

Yves III, frère aîné d'Antoine, leur oncle, se fait aussitôt nommer comme leur tuteur.

En 1576 Yves III adopte le futur Yves IV.

Mais Christophe, cadet d'Yves III et aîné d'Antoine, était encore en vie, ce que nous vous avons raconté dans « Le 16^e siècle-2. Les enfants de Christophe »...

Le XVI^e s continue avec la suite des guerres civiles et de religion, et les intrigues pour prendre le trône de France.

Pour les d'Alegre, il continue de même avec les enfants d'Antoine : on se déchire entre frères, sœurs et cousins : Yves IV adopté par Yves III ; Isabelle, Angélique et Jeanne, sous la tutelle d'Yves III.

Le tout est si entremêlé que nous avons subdivisé ces récits sur les d'Alegre au 16^e siècle...

Yves IV, baron de Meilhaud

Yves IV est fils aîné de Françoise de Mailly, Picarde, morte en avril 1574 et d'Antoine d'Alegre, baron de Meilhaud, Protestant, le plus jeune frère d'Yves III, mort en 1573.

Le 17 mai 1576 Yves IV est adopté par Yves III son oncle qui l'a institué pour son héritier comme baron puis marquis d'Allègre.

Mais Yves III avait obtenu le même 17 mai 1576 que son neveu le remplace comme otage auprès du prince Jean Casimir, comte Palatin. Yves IV, n'arriva que fin août 1577 à Heidelberg avec Jacques de Beaumont fils de François d'Escars.



Le château d'Heidelberg.

L'Allemagne (impériale) n'existera qu'à partir de 1871.

Yves IV était donc absent à la mort de son oncle et père adoptif assassiné dans sa chambre du château d'Allègre le 13 juillet 1577.

Or Christophe Ier, frère cadet d'Yves III, aîné d'Antoine, le dernier des cinq fils de Gabriel, est alors en vie et réclame de succéder à son frère comme marquis d'Allègre.

Une phase complexe de l'histoire d'Allègre s'ouvre, et pas des plus belles.



Portrait d'Yves IV.

Le massacre de la St Barthélemy ne s'est déroulé que cinq ans plus tôt, qui causa 10 000 morts du 18 août au 6 octobre 1572 et demeure encore vif dans les esprits.

Christophe Ier s'attribue entre 1577 et 1578 la propriété des biens d'Yves III en Normandie. Il laisse Allègre à Jacqueline d'Aumont marquise douairière, mais se réserve le titre de marquis d'Allègre.

Il marie Isabelle, sœur d'Yves IV à Gabriel du Quesnel baron de Coupigny.

Il laisse le reste aux deux jeunes sœurs d'Yves IV, Angélique et Jeanne, puis part « se réfugier » à Rome où il meurt en 1580.

Yves IV, âgé de 21 ans revient d'Allemagne en septembre 1581.

Il s'allie à Jacqueline d'Aumont veuve d'Yves III (son père adoptif) à qui il promet l'usufruit sa vie durant des biens en Auvergne de son mari.

Puis il tente de se concilier sa sœur Isabelle et son mari Gabriel du Quesnel en annonçant qu'il tiendrait les promesses d'Yves III, dont la donation de 30 000 livres.

Il investit le château de Blainville dans la nuit du 23 au 24 décembre 1581 avec une troupe de gens en armes dont du Quesnel de Coupigny. Il en chasse les gens d'Antoinette du Prat et d'Anne, comtesse de Laval. Il contraint « *les sujets de cette seigneurie* » à lui en payer les redevances. Antoinette du Prat obtient des lettres patentes du roi le 27 décembre 1581 et une décision du parlement de Rouen qui lui donnent raison. Yves IV reçoit d'abord à coups d'arquebuse le sergent chargé de lui remettre l'injonction de quitter les lieux, puis juge plus opportun de « *se retirer au Conseil d'Etat et d'y présenter sa requête* ». Il obtient de porter sa cause auprès du Grand Conseil sous la condition « *de vider dans la huitaine le Château de Blainville* ». Il ne s'exécute que le 12 février 1582... emportant une partie du mobilier, bijoux et objets précieux.



Le château de Blainville.

Le procès devant le Parlement de Paris commence le 26 juin 1582...pour n'aboutir qu'au milieu du XVIIIe s !

Simon Marion (1540-1605), conseiller d'état, plaide pour Yves IV et Louis Buisson pour Antoinette du Prat (il plaide aussi pour les Guise).

Les plaidoyers de ce célèbre procès sont conservés aux Archives Nationales.

Yves IV tient à venger son père, Antoine, assassiné (fin 1576/début 1577) par Guillaume du Prat baron de Vitteaux...

Yves IV, baron de Meilhaud, qui n'a que 23 ans, prend des leçons d'escrime auprès du maître d'armes Italien Jacques Ferron qui « *le rendit fort adroit* ».

Puis il provoque Vitteaux en duel.

Voici comment Brantôme raconte ce qui se passa le dimanche 7 août 1583 à 8 heures du matin (DSD p 121) :

« Un de ces ans, fut appelé et desfié le baron de Vitteaux par Millaud a se battre contre luy à une lieue de Paris, en beaux champs. Ne faut point se demander s'il faillit à s'y trouver ; car il estoit un des courageux gentilshommes qu'on eut sceu veoyr ; ses beaux faicts en ont fait la preuve. Il fut concerté entr'eux deux que leurs seconds, bien qu'ils fussent très-braves et vaillans, ne se battront point ; car ils estoient fort grands amys. Celuy de monsieur le baron visita Millaud, et celui de Millaud visita le baron, pour veoyr s'ils n'estoient point armés. Aucuns des parens et parentes du baron disoient et affirmoient que le second du baron fut trompé, d'autant que, combattans en chemise, ainsy que celui du baron voulu visiter Millaud et le taster, Millaud, défaisant le devant de sa chemise du costé de la poitrine, la luy monstra à plein, laquelle ne visitant autrement, et croyant que ce fust sa propre chair, le laissa ; mais voicy le pis que disoient ceux que j'ai dict, que ledict Millaud estoit couvert d'une petite légère cuyrassine sur la chair, laquelle estoit peinte si au naturel et au vif de la chair, que par ainsy ledict second fut trompé en sa veue. C'est à sçavoir si cela fut, et si un peintre peut ainsy représenter une chair sur du fer. Je m'en rapporte aux bons peintres si cela se peut faire. Autres disoient qu'il y pourroit avoir quelque apparence, d'autant que l'espée du baron se trouva fort faucée par le bout, et que ledict baron, ayant affronté son ennemy, luy tira deux grandes estoquades coup à coup, dont en fit reculer trois ou quatre pas son ennemy ; et, voyant que par ces estoquades (coups d'estoc, de la pointe de l'épée) il n'y gaignoit rien, il se mit aux estramassons (coups de taille, du tranchant de l'épée) ; sur lesquels l'autre parant, et prenant le temps, et s'avançant, luy donna une grande estoquade, de laquelle il tumba ; et aussy tost, s'avançant sur luy de plus près, luy donna trois ou quatre grands coups d'espée dans le corps, et l'acheva, sans luy user d'aucune courtoisie de vie. »

Brantôme, proche des du Prat, explique alors que pour Yves IV, la raison de ce duel était bien de venger son père assassiné par Guillaume du Prat, baron de Vitteaux.

Puis Brantôme tire une forme de conclusion sur ce duel : « *Voilà ce qu'en disoit le monde pour lors, et l'heur qu'on en donnoit à l'un, et le malheur que l'on donnoit à l'autre. Ce fut un très-beau coup d'essay pour l'un, et une fascheuse et cruelle fin pour l'autre, mais pourtant point deshonteuse, ains fort honorable.* »

DSD p 122.

On notera la conception différente dont on concevait alors le droit et la vaillance, et la proximité entre cette conception au XVIIe s et au Moyen Age. On est encore proche de l'esprit des chevaliers, honneur et bravoure d'abord. Le prix de l'honneur le dispute encore sur celui de la vie.

D'après le Père Anselme, Yves IV fait alors exhumer les restes de son Père, et les fait enterrer en grande pompe (à Meilhaud ?).

BMA p 69.

Dans ses Nouveaux Mémoires (1803) le maréchal de Bassompierre raconte que ce fait d'armes valut au jeune baron de Meilhaud des marques d'admiration de ces dames. Françoise Babou de La Bourdaisière, marquise d'Estrées lui resta longtemps attachée.

En 1584 Yves IV semble commencer à se construire une carrière. Il s'installe à Meilhaud où le suit la marquise d'Estrées qui quitte son mari. Il entre dans le parti des Royalistes, fidèles au roi Henri III qui s'était d'abord donné comme le chef de la Ligue fondée par le duc de Guise en 1576. Mais après qu'il eut compris que le vrai but de La Ligue n'était pas tant de lutter contre les Calvinistes que de le renverser, Henri III fera assassiner le duc de Guise à Blois en 1588.

Yves IV s'est fixé pour but d'apparaître comme le chef des Royalistes en Auvergne. Il voit l'importance stratégique d'Issoire et, songeant peut-être à Yves III, son père adoptif qui, résidant

comme lui à Meilhaud s'était illustré à Issoire et y avait été blessé en mai/juin 1577, il en prépare le siège.

Les 11 février et 10 mars 1584 le Parlement de Paris rend deux arrêts concernant le procès initié le 26 juin 1582 entre Antoinette veuve de Christophe Ier et Yves IV. Antoinette du Prat et ses enfants sont « réintégrés et remis en la possession et jouissance des terres de Marcilly et de Maisy dedans huitaine. » De plus Yves doit rendre le mobilier, les bijoux et oeuvres d'art emportés du château de Blainville. Il lui était aussi enjoint de « déclarer, dedans quinzaine, s'il vouloit et entendoit estre simplement héritier de son oncle » ou s'il persistait à s'en tenir à sa qualité de donataire universel d'Yves III feu marquis d'Allègre. Le 24 mars 1584 Yves répondit légitimement qu'il se maintenait en donataire universel notamment en vertu des actes des 17 mai 1576 et 31 mai 1577 de son oncle et père adoptif.

Le 20 avril 1583, Isabelle, sœur d'Yves IV, épouse de Gabriel du Quesnel baron de Coupigny, avait présenté requête auprès du Parlement. Elle réclame l'exécution d'une donation consentie par Yves III à son frère Antoine seigneur de Meilhaud le 23 octobre 1552 de tous ses biens d'Auvergne et de 30 000 livres sur ceux de Normandie. Réserve étant faite de l'usufruit de ces biens en faveur de Jacqueline d'Aumont veuve d'Yves III.

La date de 1552 primerait sur celles des autres actes.

Le 26 avril 1585 Isabelle obtient un arrêt du Conseil d'Etat qui renvoie l'affaire auprès du Grand Conseil. Lenteurs de procédure qui installent les dissensions au sein de la famille.

Isabelle tente même d'assassiner son frère avec une boîte piégée...

Ce que raconte P Taisan de L'Estoile dans son Journal :

« Le samedi, 26 septembre 1587, à la Croix du Tiroir (aussi Croix du Trahoir), fut rompu et mis sur la roue, à Paris, un Normand nommé Chantepie, qui avoit envoyé au sieur Meilhaud d'Alegre, par un laquais, une boîte artificieusement par lui composée dans laquelle estoient arrangés trente-six canons de pistolets, chargés chacun de deux balles, et y estoit un ressort accomodé de façon que, ouvrant la boîte, ce ressort laschant faisoit feu, lequel, prenant à l'amorce à ce préparée, faisoit, à l'instant jouer les trente-six canons et jeter soixante et douze balles, dont, à peine, se pouvoient sauver ceux qui se trouvoient à l'environ. Cette boîte fut par le laquais envoyée sous le nom de la dame de Coupigny, Isabelle d'Alegre, sœur dudit Meilhaud, avec une lettre, par laquelle elle luy mandoit qu'elle luy envoyoit une boîte de rare et merveillable artifice, afin qu'il la vist. Or avoit Chantepie monstré au laquais comme il falloit ouvrir ladite boîte, duquel, de fait, l'ouvrit en la présence dudit sieur de Meilhaud. Soudain se laschèrent tous lesdicts canons, desquels néanmoins ne fut ledict Meilhaud que peu ou point offensé ; deux ou trois balles, seulement, donnèrent dans les cuisses du laquais qui en fut fort blessé, et, toutesfois, n'en mourut point. Chantepie appréhendé confessa avoir basti l'instrument (...) ».

Christophe II, Anne, Marie, Madeleine et Marguerite, les cinq enfants de Christophe Ier et d'Antoinette du Prat se prétendent à leur tour héritiers d'Yves III, entrent après 1585 dans ce procès initié en juin 1582, provoquant une nouvelle instruction de l'affaire qui aboutit à un arrêt du Grand Conseil le 28 avril 1588.

Les détails de cet arrêt, conservés avec les Plaidoyers de Simon Marion, renvoyaient chacun dans son coin et donc ne convenaient à personne.

Au cours de l'instance il avait été prouvé que la donation de 1552 au profit du baron de Meilhaud (en 1552, Antoine) avait été révoquée par Yves III le 11 mai 1567 au profit d'Yves IV. Isabelle se voyait défaite sur ce point.

En vertu du droit coutumier en Normandie interdisant qu'on fit toute donation à son héritier présomptif, l'arrêt attribuait aux d'Alegre du Prat les terres de Marcilly, Maisy et Blainville, les biens sis en Pays de Caux.

A Yves IV échoit la majeure partie des biens d'Auvergne, sous réserve de paiement d'une somme à Isabelle, de remboursement de capital de rente au profit des enfants de Christophe, de restitution de fruits et de quelques restrictions.

Issoire est prise « au lendemain de la célèbre bataille de Cros Roland » comme il est dit dans *Les Annales de la ville d'Issoire*, Marc de Vissac, A. Longy et Imberdis.

Yves IV n'a alors que 28 ans.

C'est peut-être de cette époque que date son portrait au crayon conservé au Cabinet des Estampes à la Bibliothèque Nationale, dont un cliché dû à J. de Veyrac nous est donné dans BMA p.65.

Le 22 avril 1590 c'est le roi Henri IV qui nomme Yves IV gouverneur d'Issoire.

A ses côtés on retrouve Françoise Babou de la Bourdaisière. Elle a quitté son mari (Jean) Antoine d'Estrées, marquis de Coeuvres, qui sera grand maître de l'artillerie de 1597 à 1600, pour suivre Yves IV baron de Meilhaud en Auvergne.

D'abord populaire, Yves IV se discrédite ensuite, « *subjugué et compromis* (sic. les Annales de la Ville d'Issoire) *dans les intrigues des Aulteroches* », allant jusqu'à leur sacrifier Espagnon, un ancien consul dévoué à la même cause que la sienne, perdu dans l'esprit public par des contributions excessives toujours croissantes, véritables édits somptuaires, par ses « *hauteurs et ses exactions* », par deux entreprises aussi malheureuses l'une que l'autre sur Sauxillanges et Saint Germain Lembron, et encore « *en s'endormant d'un sommeil d'amour sur les genoux de Madame d'Estrées, sa maîtresse* », laquelle ne sut que trop facilement profiter de sa faiblesse, une sorte de malchance (a écrit M. de Vissac) s'appesantissait chaque jour sur lui tandis que « *tous ses desseins lui tournaient à contre poil* ».



La maison Charrier

Le 8 juin 1592, des mécontents décident de l'assassiner. Dans la nuit du 8 au 9 juin 1592 ces hommes se réunissent dans une taverne, et après avoir copieusement bu se rendent devant l'hôtel du gouverneur, la « *maison Charrier* » où dorment Yves IV et Françoise d'Estrées. Cette maison correspondait au début du XXème s aux N°s 29, 31 et 33 place de la République. Ils entrent par une porte de derrière restée ouverte et parviennent à la chambre. Un « *pétard apprêté par le jeune Lyron* » fait sauter la cloison de la chambre. Yves se défend à l'aide d'une lourde pertuisane qu'il gardait près de son lit. Il semble près de repousser les assaillants lorsqu'il est blessé au bras. Jean Blézin le poignarde et il tombe, mort. Françoise d'Estrées s'est échappée en chemise et cachée dans « *le bouge de ses filles de chambre* ».

Appelé « *Grand Besaut* », le boucher Chainal l'y retrouve et la poignarde malgré ses supplications. Après Louise de Lorraine et Jean Antoine Dulaure, Ch Merki raconte que son corps dénudé laissa voir des raffinements de sa parure intime alors à la mode chez des dames coquettes de cette époque. Leurs deux corps furent jetés le lendemain dans le puits de la cour intérieure de cet hôtel. Mais Lyron ordonna qu'ils en soient retirés, mis dans des cercueils et inhumés dans le caveau du château de Meilhaud.

Il n'avait alors que 32 ans : 1560-1592.

Selon Gaston Joubert.

Yves IV, né vers 1560, mort le 8 juin 1592 à Issoire, Puy de Dôme, à 32 ans. Il reconnut pour roi Henry de Navarre. Tue en duel le 7 Août 1583 le baron de Vitteaux, assassin de son père Antoine. Vivant dans le jeu et la volupté, il avait fait supplicier le consul Espagnon et s'était ainsi aliéné la ville d'Issoire dont il était gouverneur. Assassiné avec sa maîtresse Françoise Babou de la Bourdaisière, marquise d'Estrées, par Jean Blézin et le boucher Chainal.

Isabelle d'Alegre baronne de Coupigny.

Fille d'Antoine baron de Meilhaud (lui-même fils de Gabriel d'Alegre et de Marie d'Estouteville) et de Françoise de Mailly morte en avril 1574.

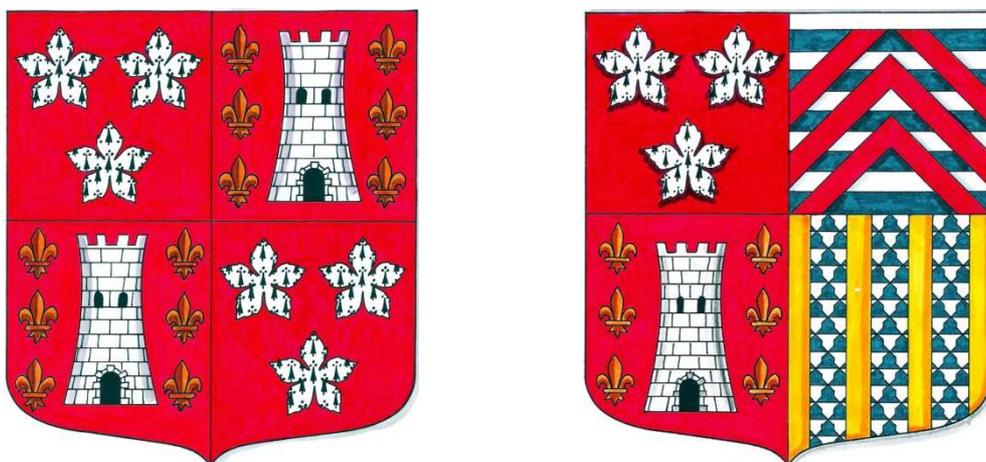
Sœur cadette d'Yves IV et aînée d'Angélique et de Jeanne, Isabelle est l'aînée des trois sœurs. Yves III se fait nommer leur tuteur dès la mort d'Antoine. Il dote Isabelle d'un capital de 20 000 livres qu'elle touchera quand elle sera *nubile*. Puis le 31 mai 1577 il renouvelle sa donation universelle en faveur de son neveu Yves IV à charge pour lui de verser à Isabelle une somme de 30 000 livres. BMA p 59 note, p 62-63.

Yves IV n'est pas encore revenu d'Heidelberg (donc entre 1578 et 1581).

Christophe, dernier fils vivant de Gabriel d'Alegre et Marie d'Estouteville, s'empare des biens des d'Alegre en Normandie qui venaient de Marie d'Estouteville.

Il marie Isabelle à Gabriel du Quesnel baron de Coupigny. Ce dernier devient ainsi seigneur de Saint Just. Ses armes sont visibles sculptées au dessus d'une porte qui reste du château de Bellevue La Montagne (Saint Just).

Isabelle d'Alegre et Gabriel du Quesnel de Coupigny sont auteurs de la branche des d'Alegre de Coupigny.



Ecu de Gabriel du Quesnel de Coupigny Son écu au château de Saint-Just

Un temps alliée à Christophe, puis à son frère Yves revenu d'Allemagne, Isabelle fera le 20 avril 1583 un procès à ce dernier pour qu'il paie les 30 000 livres qu'Yves III avait promises à Antoine (leur père), pour elle, le 23 octobre 1552.

Isabelle tentera d'assassiner son frère Yves IV baron de Meihaud en faisant fabriquer une « *boite à feu* » contenant 36 canons de pistolets chargés chacun de deux balles. Seul le laquais fut blessé. Chantepie, le Normand qui avait conçu le piège fut exécuté à la *Croix du Tiroir* * à Paris le samedi 26 septembre 1587.

Elle tiendra ensuite peu compte de l'arrêt du Grand Conseil du 28 avril 1588, et contestera l'héritage du marquisat à la mort d'Yves IV et la « fuite » de Christophe II en Italie, toutes deux en 1592.

Elle sera alors opposée à **Anne comtesse de Laval** veuve de Guy Paul de Coligny depuis 1586, et à **Jacqueline d'Aumont** veuve d'Yves III depuis 1577, marquise douairière qui habite le château d'Allègre qu'elle a conservé « *pour ses reprises* ».

Elle se rapprochera de Jacqueline d'Aumont dans deux transactions du 3 février et du 6 juillet 1593. BMA.

Anselme : Histoire généalogique...

Angélique d'Alegre comtesse de Crusilles.

Fille d'Antoine d'Alègre et de Françoise de Mailly. Sœur cadette d'Yves IV, d'Isabelle et aînée de Jeanne, elle est prise en tutelle comme ses frère et sœurs par Yves III leur oncle à la mort de leur père.

Anselme : Histoire généalogique...

Jeanne d'Alegre.

La plus jeune des enfants d'Antoine et de Françoise de Mailly, elle est souvent confondue avec sa cousine Anne, comtesse de Laval.

Elle aurait été mariée, d'après le père Anselme de Sainte-Marie qui ne semble pas avoir connu le nom de son époux, mais précise qu'elle a testé en 1591.
Anselme : Histoire généalogique...

* : Sur la place de la croix du tiroir, *tryoir* ou trahoir s'éleva une sorte de gibet, ou d'estrade, édifié à l'angle de la rue Saint-Honoré et de la rue de *l'arbre sec* (la potence). Des exécutions avaient lieu sur cette place jusqu'à la révolution. Une légende dit que l'origine du nom Tiroir viendrait du supplice de Brunehaut qui fut traînée (tirée) attachée à la queue d'un cheval sauvage sur l'ordre de Clotaire II. Il est plus probable que le nom « Tryoir (trioir) » vienne de ce qu'on y trait ou « tirait » des étoffes (ou peut-être des animaux avant de les abattre).



Le massacre de la Saint-Barthélemy.

G. Duflos
2001-2012.
Les Amis d'Allègre.